



5 octobre 2025



Alyss-Ann Moisan

Le Québec et les objectifs de développement durable

On entend souvent parler des objectifs de développement durable (ODD) et de leur importance pour l'Agenda 2030 de l'ONU. Les 17 ODD se présentent comme des appels à l'action qui abordent des enjeux multiples. Ils couvrent des domaines sociaux, économiques et environnementaux et visent à éradiquer la pauvreté, protéger la planète et assurer la prospérité de tous d'ici 2030¹. Ces enjeux sont souvent discutés sur la scène internationale, mais la mise en œuvre des ODD se joue aussi aux échelles provinciales et municipales. Plus précisément, dans quelle mesure le Québec contribue-t-il lui-même à l'atteinte des objectifs de développement durable ?

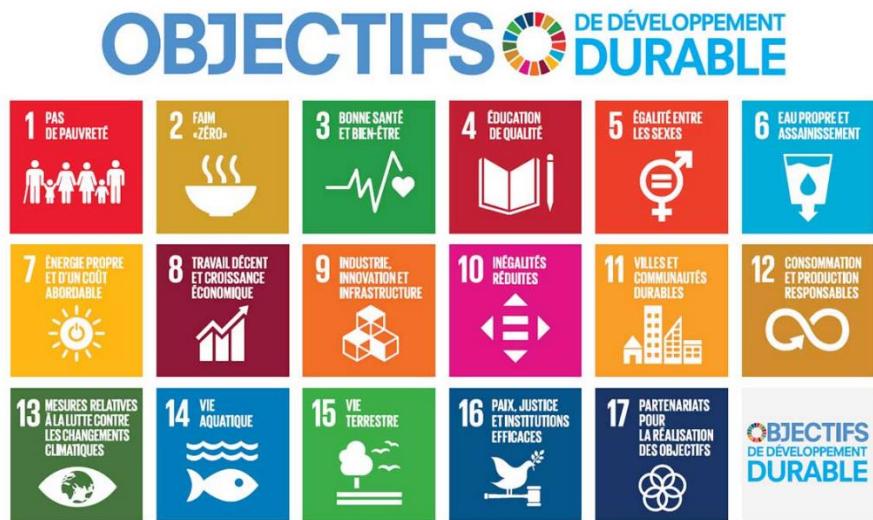


Photo : Les Objectifs de développement durable, Affaires mondiales Canada.

Le développement durable : un principe universel

Ayant plusieurs finalités, le développement durable s'inscrit dans une perspective d'intérêt collectif à long terme. En abordant la lutte contre le changement climatique, la protection de la biodiversité ou la cohésion sociale, ce principe trouve son origine dans le *Rapport Brundtland* (1987) de la Commission des Nations Unies pour l'environnement et le développement. Il y est défini comme suit² :

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

Le rapport propose un développement qui ne va pas au-delà des capacités écologiques de la planète, en assurant ainsi des capacités futures suffisantes pour permettre aux prochaines générations de répondre à leurs propres besoins. Bien que ce principe arbore surtout des allures écologiques, ce sont aussi des considérations sociales, économiques et culturelles qui sont prises en compte. C'est en 2015, à l'occasion du Sommet des Nations Unies sur le développement durable, que les 17 objectifs de développement durable (ODD) sont adoptés afin de poser un cadre concret et commun pour tous³.

Le développement durable et le Québec

Sous la mise en œuvre de cadres politiques et législatifs, la province du Québec encourage l'intégration des grands jalons de ce principe au sein de la fonction publique québécoise et des actions de la société civile. Ce sont la *Loi sur le développement durable* et la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028* qui sont les composantes majeures de cette démarche gouvernementale⁴. Avec l'adoption de la *Loi sur le développement durable* en 2006, le gouvernement provincial du Québec a développé sa propre définition du développement durable. Bien que l'article 2 reprend la définition de 1987, il met aussi l'accent sur le caractère à long terme

du principe et le présente comme étant « indissociable des dimensions environnementales, sociales et économiques de l'ensemble des activités de la société »⁵.



Photo : La ville de Québec, Jeff Frenette Photography, Québec Cité

De son côté, la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028* constitue la réponse officielle du Québec au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. Elle vise à arrimer et intégrer les principes du développement durable dans l'ensemble des interventions gouvernementales et des secteurs de la société. S'adressant à tous les ministères et organismes provinciaux, elle cherche à faire du territoire québécois un espace durable. La stratégie s'articule autour de cinq grandes orientations, elles-mêmes déclinées en vingt objectifs directement liés aux ODD de l'ONU⁶.

Comment s'articulent les contributions du Québec aux ODD ?

Les contributions du Québec aux ODD ne se limitent pas à la dimension environnementale ; elles se manifestent à travers diverses initiatives qui touchent plusieurs sphères de la société.

• Villes et collectivités durables (ODD 11)

Parmi ces initiatives, on retrouve le *Guide de bonnes pratiques à l'intention des municipalités* qui met en exergue les engagements possibles au quotidien des citoyens. Développé en 2025 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ce guide vise à encourager les transitions vertes et durables dans les villes du Québec. Ce type de transition se traduit par une variété d'initiatives municipales comme la promotion des transports en commun ou l'aménagement de pistes cyclables, mais aussi par des actions qui

assurent un accès équitable aux services essentiels⁷. Depuis 2023, environ 85 % des organismes municipaux agissent pour la durabilité des communautés en matière d'environnement, d'économie et de société⁸.

- **Éducation (ODD 4)**

Dans le réseau scolaire, plusieurs initiatives entourant la promotion d'une société plus écoresponsable et durable sont mises de l'avant. Cela passe par une plus grande sensibilisation des jeunes sur les comportements écoresponsables ou bien à travers l'intégration de méthodes pédagogiques durables⁹. Cette sensibilisation s'inscrit notamment à travers le *Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Éducation* qui réaffirme l'adhésion du gouvernement au principe de développement durable et propose une démarche que les établissements scolaires sont invités à adopter¹⁰.

- **Autres domaines d'action**

D'autres exemples pourraient être soulevés pour illustrer l'ancrage du développement durable sur le territoire. Alors que la province de Québec fait plusieurs progrès en matière de consommation responsable (ODD 12)¹¹, ce sont aussi des actions sur l'utilisation de sources d'énergies propres et renouvelables (ODD 7)¹² ou encore toutes les initiatives mises en place pour favoriser une économie verte et durable qui offrent un aperçu de la contribution de la province.

Certains défis persistent

Malgré les avancées, plusieurs enjeux demeurent à l'approche de 2030. Le plus récent bilan émis par le *Comité consultatif sur les changements climatiques* indique que les mesures actuelles ne suffisent pas à assurer une réduction des émissions de gaz à effet de serre nécessaire pour atteindre les cibles de 2030. Entre 1990 et 2021, les émissions totales du Québec ont diminué de 8,9 %, mais celles du transport routier ont augmenté de 16 % durant la même période, ce qui limite la réduction des GES dans son ensemble. Pour atteindre la cible de -37,5 % d'ici 2030 par rapport à 1990, il faudrait réduire d'environ 3,2 millions de tonnes éq. CO₂ par an entre 2022 et 2030. Même si le Québec possède l'un des pourcentages les plus élevés au monde en matière de production d'énergie issue de sources renouvelables, plus de 50 % de l'énergie consommée dans la province provient des énergies fossiles¹³.

De plus, ce même comité souligne que l'ensemble des acteurs et actrices de la société ne sont pas tous mobilisés et sensibilisés de manière égale face à la lutte contre les changements climatiques. Selon le bilan, 77 % de la population québécoise estime que la province possède les capacités nécessaires pour agir face à la crise climatique, mais seulement 38 % croient en l'efficacité de l'action gouvernementale. Ce même document indique aussi qu'environ 14 % des Québécois et Québécoises remettent en question la véracité scientifique des changements climatiques, un constat qui s'ajoute à la fatigue climatique observée et à une mobilisation citoyenne amoindrie¹⁴.

Ces contributions s'inscrivent dans un contexte mondial où la mise en œuvre des Objectifs de développement durable demeure incomplète. Le *Rapport de 2024 sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies* souligne que seulement 17 % des objectifs à l'échelle mondiale sont en voie d'être atteints d'ici 2030. Pour pallier ce fossé entre les engagements des États et la mise en œuvre de mesures concrètes, la sensibilisation du public, la transparence et la collaboration constituent des leviers essentiels afin de soutenir la progression des ODD à l'échelle mondiale¹⁵.

Liens externes :

- 1- https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/priorites/agenda-programme.aspx?lang=fra
- 2- <https://pactemondial.org/rse-mode-d-emploi/le-developpement-durable-en-12-dates-cles/>
- 3- <https://pactemondial.org/rse-mode-d-emploi/le-developpement-durable-en-12-dates-cles/>
- 4- <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/developpement-durable>
- 5- <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/D-8.1.1>
- 6- <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/developpement-durable/strategie-gouvernementale/strategie-gouv-developpement-durable-2023-2028-enbref.pdf>
- 7- https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/developpement-durable/index.aspx#:~:text=Sant%C3%A9%20globale%20*%20Fournir%20un%20acc%C3%A8s%20%C3%A9quitable,et%20des%20espaces%20publics%20accessibles%20et%20conviviaux.
- 8- <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/sengager-dans-le-developpement-durable-au-quotidien-guide-de-bonnes-pratiques-a-lintention-des-municipalites-60680>
- 9- <https://www.quebec.ca/education/developpement-durable-reseau-scolaire>
- 10- <https://ecolebranchee.com/quebec-ressources-odd/>
- 11- <https://www.protegez-vous.ca/nouvelles/argent/consommation-responsable-les-quebecois-font-des-progres>
- 12- <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/energie/sources-energie/transition-energetique>
- 13- <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/comite-consultatif-changements-climatiques/avis/bilan-perspectives-lutte-changements-climatique.pdf>
- 14- <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/comite-consultatif-changements-climatiques/avis/bilan-perspectives-lutte-changements-climatique.pdf>
- 15- <https://www.unssc.org/news-and-insights/blog/tackling-sdg-awareness-and-action-gaps-challenge-and-opportunity>